

environs du Désert; on en trouve des traces incontestables et des recherches plus minutieuses ne tarderont pas à nous révéler l'importance de cette autre richesse d'un pays déjà bien favorisé.

III.

N. D. DU DESERT.

A l'heure qu'il est, le grand attrait des Canadiens pour le Désert — Canton de Manisaki — C'est la magnifique Eglise que les missionnaires y ont érigée à la gloire de Dieu, et de la Vierge Marie, patronne de ces lieux — qui portent son nom.

Lorsque nous arrivons sur les bords enchanteurs de la petite rivière du Désert, par le grand Chemin de la Gatineau, le premier objet qui attire nos regards c'est une croix gigantesque, élevée au sommet d'une colline — étendard glorieux, qui marque la prise de possession de ces lieux au nom de la foi qui doit y régner. Un peu plus bas, au flanc de la colline, est l'Eglise de N. D. du Désert. Avec sa tour gigantesque elle porte bien haut sous le beau Ciel du Désert la Statue de la Vierge. De son piedestal, la Mère des Chrétiens domine tout le pays: et le lac et la forêt, et la tente du pauvre Indien et la chaumière du défricheur. D'aussi loin qu'il l'aperçoit à travers les clairières de la forêt, le religieux colon la salue avec amour, et lorsqu'ils remontent la rivière en face, sur leurs légers canots, les voyageurs se découvrent en l'apercevant; bien souvent ils suspendent leurs gais refrains, poussent à terre et vont ensemble à l'Eglise pour prier à l'autel de Marie. Que de fois je les ai vus avec édification s'approcher du missionnaire pour lui dire: Père: dites la messe pour moi, votre Eglise me rappelle l'Eglise de ma paroisse où ma pauvre mère prie pour moi — donnez moi un chapelet, un scapulaire. Tenez, il me semble qu'avec l'aide de la Vierge, je serai bon Chrétien au chantier.

Le Désert a l'avantage de posséder une école dirigée par trois soeurs de Charité d'Ottawa. Cet hiver, soixante-et-quinze élèves la fréquentent régulièrement; un peu plus de la moitié de ces élèves sont Canadiens, les autres sont Irlandais. Pendant les trois mois de l'été, une centaine d'enfants indiens suivent les classes; mais ils ne veulent étudier ni l'anglais, ni le français par esprit de nationalité; ce qui abrège considérablement leur cours d'étude, attendu que la littérature algonquine

n'est aujourd'hui représentée que par le Catéchisme et le livre de prières.

Je considère l'oeuvre des Soeurs Grises au Désert, comme un bienfait signalé pour nos Colons. En effet, bien peu de nos braves Canadiens sont en état de donner à leurs enfants l'éducation religieuse et morale qui fait les populations honnêtes et intelligentes; en suppléant à ce défaut, les Soeurs Grises mériteront également de la Religion et du Pays. L'avenir religieux du pays semble assuré, le dévouement des missionnaires nous en est un garant, plus certain encore que le magnifique monument élevé par eux en l'honneur de la Religion. Quant à l'avenir national de ces contrées, il est encore incertain. J'ai pourtant l'intime conviction que l'élément Canadien Français finira par prévaloir partout dans la vallée de l'Ottawa. Dans le champ de la Colonisation, nos compatriotes ne connaissent pas de rivaux. Partout où ils s'implantent, partout l'élément étranger finit par céder l'espace devant leur flot envahissant. Cela se voit actuellement dans les Cantons de l'Est; mais dans ces cantons, il y a des influences qui s'exercent au profit du développement de notre race, et je n'en connais pas dans nos cantons de la Gatineau; et pourtant l'intérêt national demande à être sauvegardé comme l'intérêt religieux.

Cette tâche honorable pourrait être accomplie par des sociétés de colonisation. Oh! multiplions ces associations, faisons les connaître. Aucun canadien ne refusera d'en faire partie dès qu'il en saura le but louable. Une souscription annuelle de 30 sous ne peut être un obstacle même pour le plus pauvre; cependant, c'est avec cette légère contribution que la société de colonisation de Québec, et bien d'autres ont pu garantir le succès de colonies naissantes et même créer des paroisses!

Nous passons par une terrible épreuve. L'émigration nous a bien affaiblis, et nous avons dû subir l'humiliation de voir nos ennemis rivaux déverser le ridicule sur la prétendue impuissance de nos institutions pour la sauvegarde de notre nationalité. Montrons à nos détracteurs que la nationalité est bien gardée dès qu'elle s'abrite dans des coeurs vraiment patriotiques.

Écoutez les conseils d'un ami distingué de notre race, d'un de ces hommes à l'esprit droit et à l'âme élevée comme la France sait en produire même

dans ses plus mauvais jours; écoutons M. Rameau qui nous engage à peupler nos solitudes avec courage et persistance, même avec des sacrifices. Ces groupes que vous formerez, dit-il deviendront des peuples. Il nous voit ainsi après des années remplissant tous les déserts du Nord, et comme les nombreuses familles bénies du Ciel couronnant la faiblesse de notre origine par la grandeur de notre fortune dernière. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi, ajoute l'illustre écrivain; ce peuple est de ceux qui ont puisé dans la dureté de leurs commencements une vitalité puissante, et ainsi que le dit la sainte Ecriture, ceux qui sèment dans les larmes recueillent dans la joie.

UN BON SIGNE

En référant aux statuts de la dernière session, on y voit que pas moins de dix chartes de chemin de fer ont été amendées ou obtenues. Parmi ces dernières, on compte le chemin de l'Ottawa et de la Gatineau, celui de la Pointe Lévi à l'Anse des Sauvages, de Magog et de Waterloo, de Montreal, Chambly et Sorel et celui de Philipsburg, Farnham et Yamaska.

C'est un fait qui témoigne fortement du développement de notre activité.

Il n'y a pas à s'y méprendre; puisque dans toutes les parties du pays, on est si anxieux de s'assurer les avantages d'une voie ferrée, c'est que l'esprit d'entreprise se développe.

On est entré dans une ère nouvelle; on apprécie mieux nos ressources, et l'on voit davantage nos besoins.

Bientôt notre pays sera sillonné en tous sens de voies de communications aussi promptes que sûres et qui rendront plus facile l'exploitation de nos capitaux. — Les établissements industriels de toutes sortes ne tarderont pas à s'élever sur les différents points du pays dès que les chemins de fer auront relié aux grands centres les endroits que la nature semble avoir destinés à devenir des localités manufacturières.

En attendant que nous puissions jouir des résultats de ces grandes entreprises, la construction de ces divers chemins fournira de l'ouvrage à notre main d'œuvre.

A l'heure qu'il est, plusieurs voies ferrées sont à se faire; l'intercolonial, le chemin de Mégantic, celui de Drummond et Arthabaska; le chemin de la Rivière Nord, le chemin de Montréal à Ottawa, et plusieurs de ceux dont les chartes ont été obtenues cette année seront commencés au printemps. Il va donc falloir un nombre très considérable de travailleurs.

Il semble que nos concitoyens devraient profiter de cet avantage et n'en pas laisser profiter seulement les étrangers que les constructeurs de chemin de fer sont obligés de faire venir, faute de pouvoir trouver ici tous les hommes dont ils ont besoin.